

septembre 2007



4

23 septembre 2007
Dimanche sans voiture



15

Le Marché Annuel
Un reportage en images



20

15 & 16 septembre 2007
Journées du Patrimoine



Le contrat de quartier de Jette

Construire une commune
dynamique et durable

Jette
infos

n° 145

DOSSIER

7 à 9

Six mois se sont écoulés depuis la mise en place du contrat de quartier jettois. C'est l'occasion de revenir sur la naissance du contrat dans notre commune et sur les avantages qu'il engendre pour ses habitants, commerçants et associations. Nous vous invitons également à faire connaissance avec l'équipe engagée pour concrétiser les différents projets du programme qui prévoit notamment la création de logement dans les quartiers Coeur de Jette et Carton de Wiart.

Editeur responsable:

Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100

1090 Jette

Tél.: 02.423.12.11

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



En septembre, l'administration communale reprend ses habitudes

Durant les mois de juillet et août, l'administration communale a adopté un horaire d'été sans permanence le jeudi soir. Depuis le 1er septembre, les heures d'ouvertures habituelles ont repris le dessus. A savoir:

	Lundi, mardi, mercredi et vendredi	Jeudi
Services Démographie, Etat civil et GEFICO (Finances)	de 8h30 à 14h	de 13h à 19h
Autres services	de 8h30 à 14h	de 13h à 16h

**La prochaine séance du conseil communal est fixée au 26 septembre à 20h.
Cette séance se tiendra à l'Hôtel du Conseil
(place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).**

Prendre notre environnement en main



Le marché annuel de Jette vient de vivre sa 131^{ème} édition. Sous un soleil parfois timide, une foule de promeneurs a envahi les rues de notre commune. Certains étaient à la recherche d'une bonne affaire, d'autres avaient fixé rendez-vous à de vieux amis ou voulaient simplement profiter de l'ambiance chaleureuse de cet événement unique dans la vie jettoise. Un petit citadin qui écarquille les yeux devant les animaux de la ferme, des seniors qui se laissent bercer par la musique des différents concerts,... Dans ces moments-là, je remarque avec une grande satisfaction combien Jette mérite son titre de 'Village dans la ville'. Notre commune peut porter fièrement ce slogan. A Jette, la vie sociale occupe toujours une place importante, alors que la ville se caractérise trop souvent par l'anonymat et le manque de contacts. Des initiatives comme le marché annuel qui joint l'utile à l'agréable et

amène les gens à se rencontrer constituent d'excellents moyens pour lutter contre la déshumanisation qui menace notre société.

Le dimanche sans voiture, qui aura lieu le 23 septembre cette année, s'inscrit dans le même esprit. La voiture est détrônée, le temps d'une journée, pour laisser la place aux usagers faibles : cyclistes, piétons, rollerskaters,... Nous aurons l'occasion de redécouvrir la ville autrement : plus calme, plus conviviale. Cette opération annuelle nous invite non seulement à réfléchir à notre mobilité, mais aussi à prendre conscience du fait que nous avons l'avenir de notre ville, de notre environnement entre les mains.

Nous sommes en grande partie responsables de la qualité de notre environnement, qu'il s'agisse de la propreté des façades ou du simple bonjour à un voisin. L'administration communale tente d'assumer pleinement ses responsabilités en la matière. Ainsi, le contrat de quartier permettra la revitalisation des quartiers Coeur de Jette et Carton de Wiart: des primes à la rénovation majorées pour les habitants, un espace public remis à neuf, une attention particulière au développement durable, la promotion des commerces locaux,... A la lecture du dossier de ce Jette Info, vous trouverez toutes les informations sur ce fantastique projet qui contribue largement à faire de notre commune un village dans la ville.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur
www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux sauf en juillet et en août

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette

Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.40

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette

Tél.: 02.421.70.90/91

En haut de l'escalier, la forme

Du 16 au 22 septembre, les visiteurs de La Maison communale de Jette et les fonctionnaires qui y travaillent seront invités à oublier l'ascenseur et à prendre l'escalier.



L'initiative "Prenez l'escalier" de l'échevin de la Santé Paul Leroy a pour but de sensibiliser la population aux avantages de l'exercice physique au travail.

Selon une étude de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), au moins deux tiers des adultes d'Europe ne sont pas assez actifs sur le plan physique. Constat alarmant: le niveau ne cesse de baisser. Ces données s'appliquent donc aussi à la Belgique. "C'est lorsque j'ai pris connaissance de ces résultats que l'idée de promouvoir l'activité physique m'est venue.", explique Paul Leroy.

Puisque la majorité des adultes passe la moitié de son temps d'éveil au travail, un bon moyen d'augmenter leur activité physique est d'intégrer des exercices à leur journée de labeur quotidien. "Les entreprises ne se soucient pas assez de la santé des travailleurs.", poursuit Paul Leroy. "C'est d'autant plus interpellant que l'on sait qu'une bonne condition physique améliore la productivité et la qualité du travail des employés. D'ailleurs, certains pays connus pour la rentabilité de leurs entreprises (le Japon, notamment) prévoient des pauses pour que les employés se dégourdisent les membres." L'activité physique au travail présente donc des avantages aussi bien pour les travailleurs que pour ceux qui les emploient.

Une meilleure condition physique passe également par une bonne alimentation. C'est pourquoi, du 16 au 22 septembre, on mettra aussi l'accent sur les bienfaits des fruits.

Avec "Prenez l'escalier", l'administration communale de Jette vise non seulement à améliorer le bien-être et la santé des travailleurs communaux mais compte aussi accroître la satisfaction des visiteurs de La Maison communale. En effet, puisqu'il est prouvé que la pratique d'activité physique augmente la concentration, la productivité et la qualité des travailleurs, les citoyens profiteront à coup sûr de ces retombées. Bonnes marches!

Donnez une deuxième vie à vos bouchons

Ne jetez plus vos bouchons de liège à la poubelle. Après le goulot de bouteille, le recyclage leur donne une seconde vie. Déposez-les dans l'urne située dans le hall de La Maison communale, ils seront transmis à Oxfam-Magasin du Monde.

Le liège est récolté à partir de l'écorce du chêne-liège. Matériau naturel disponible de manière limitée, le liège requiert, de l'arbre dont on l'extrait, une période longue de près de 10 ans pour se régénérer. L'augmentation de la demande pousse les producteurs à raccourcir ce délai et à surexploiter les vergers de chênes-liège.

Utilisé pour la fermeture de bouteilles, la fabrication de semelles de chaussures, de bouées ou de sous-plats, le liège et ses capacités isolantes sont de plus en plus employés dans le domaine de la construction.

S'il est jeté à la poubelle, le liège se décompose mal. Lorsqu'il est recyclé, il peut être réutilisé dans la constructi-

on, comme isolant acoustique ou thermique notamment. Avec, en bout de course, la perspective d'une réduction substantielle des déchets et d'une action faite pour l'environnement. "Déposer ses bouchons de liège est un geste citoyen facile à accomplir et pas coûteux mais qui contribue à la préservation des forêts de chênes-liège", explique l'échevine de la Gestion de l'Energie et du Développement durable Christine Gallez. "En outre," poursuit-elle, "on observe qu'en trois ans, la récolte de bouchons a décuplé. Cela signifie que les gens sont sensibles à ce type d'action." Attention, veillez à ne déposer dans l'urne que les bouchons dépourvus de tout métal, bois ou autre.

La commune de Jette accomplit d'importants efforts en matière d'écologie et de recyclage. Des urnes de collecte de vieux GSM, de cartouches d'encre ou de piles usagées ont été placées dans différents bâtiments communaux dans le but d'apporter une contribution à la protection de l'environnement. Chaque objet récolté, après être passé par l'étape recyclage, sert une cause humanitaire (c'est le cas des cartouches d'encre et des GSM récoltés en faveur d'une association qui rend visite aux enfants hospitalisés) ou écologique.



Points de collecte des bouchons de liège:

La Maison communale: chaussée de Wemmel 100

Oxfam- Magasin du Monde: rue Léopold Ier 527

Collège Saint-Pierre (section primaire): rue Léon Theodor 153

Antoine Dumortier: avenue du Laerbeek 27

Dimanche sans voiture le 23 septembre 2007

Bougeons-nous... sans voiture

Les 200 millions de voyageurs transportés l'année dernière par la SNCB, les 23 stations Cambio établies à ce jour dans la Région de Bruxelles-Capitale, les 700.000 usagers quotidiens de la STIB constituent autant de preuves que les citoyens sont de plus en plus sensibles à la problématique de la mobilité en ville. Bien entendu, l'altruisme et la volonté de préserver l'environnement n'expliquent qu'en partie l'utilisation croissante des transports en commun. Nous pouvons sans hésitation invoquer la hausse des prix des carburants, les frais élevés liés à la possession d'une voiture (assurance, réparation et entretien,...), les interminables embarras de circulation,...

Cela dit, 350.000 voitures circulent chaque jour dans Bruxelles, occasionnant des bouchons à presque tout instant de la journée, avec des répercussions sur la santé des personnes dites "à risque".

La Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, et son point d'orgue, le Dimanche sans Voiture du 23 septembre, constituent de bonnes occasions de se défaire de la voiture et de vivre Bruxelles autrement: moins polluée, moins bruyante et plus conviviale.

En ville sans ma voiture

Sortez vos rollers du placard, enfourchez votre bicyclette, dégourdissez-vous les jambes et profitez, le 23 septembre 2007 de 9h à 19h, de la 6^e édition du Dimanche sans Voiture! Une fois encore, la Région de Bruxelles-Capitale dédie ses 160 km² à la "mobilité douce".

Ce Dimanche sans Voiture offre l'occasion de se balader, entre amis ou en famille, de faire la fête, de profiter de la ville. Cette journée représente le moment rêvé pour tester la complémentarité de divers modes de transport: bus, métro, marche à pied, roller, vélo...

De nombreuses activités et manifestations seront organisées partout dans la ville: Bruxelles-Champêtre, Le Beau vélo de Ravel, circuits vélo ou piétons... Ce sera une journée animée et surtout l'occasion de visiter et découvrir Bruxelles sous un autre jour.

Priorité à la sécurité

Une ville désengorgée de ses véhicules motorisés ne signifie pas pour autant que tout est permis aux autres usagers de la route. Le code de la route reste d'application: les piétons doivent marcher sur les trottoirs et les cyclistes ont l'obligation d'emprunter les pistes cyclables, de respecter les feux de signalisation et les sens de circulation comme tous les autres jours de l'année. Il ne faut pas oublier que certains véhicules seront autorisés à circuler ce jour-là. Pour des raisons de sécurité, piétons, rollers et cyclistes ne peuvent en aucun cas emprunter les tunnels.



Plus de renseignements:
www.dimanchesansvoiture.irisnet.be

Les transports en commun vous facilitent la vi(II)e

Inciter les gens à délaissier leur voiture, c'est bien. Encore faut-il leur donner l'envie de prendre les transports en commun pour découvrir la ville autrement. La STIB et la SNCB participent à la Semaine de la Mobilité en offrant aux voyageurs la possibilité de se déplacer gratuitement ou à tarif préférentiel sur l'entièreté de leur réseau respectif.

Journées TTB les 15 et 16 septembre: S'évader en train en dehors de Bruxelles?

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, les journées Train-Tram-Bus nous reviennent. Cet événement unique aura lieu les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2007. Un billet TTB donnera à son détenteur le droit de se déplacer où il/elle l'entend, autant de fois qu'il/elle veut. Pendant toute la journée et à un prix plus que raisonnable. Deux formules sont disponibles:

- le billet "TTB National" qui permet de circuler en train (2^eme classe), tram, bus et métro sur le réseau de la SNCB, de la STIB (Bruxelles), de De Lijn (Flandre) et des TEC (Wallonie) et

- le billet "TTB Belux" qui offre les mêmes possibilités que le TTB National et ouvre l'accès aux trains et lignes de bus des Chemins de fer Luxembourgeois (CFL) au Grand-duché de Luxembourg, aux bus de la ville de Luxembourg ainsi qu'à tous les déplacements transfrontaliers Belgique/Grand-Duché de Luxembourg.

En prévente depuis le 1er septembre.

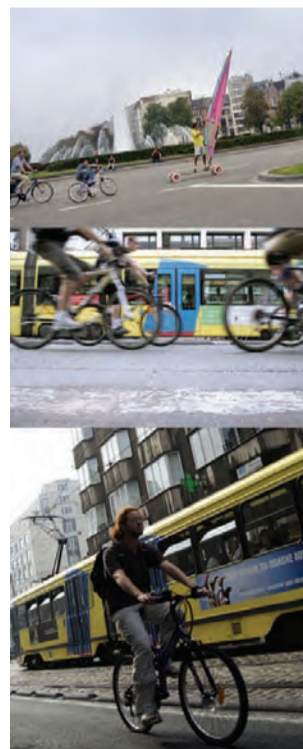
Renseignements dans toutes les gares du royaume et sur le site internet: www.b-rail.be

Voyagez gratuitement sur le réseau de la STIB?

Depuis quelques années, la Société de Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) accorde la gratuité sur son réseau le Dimanche sans Voiture. A l'heure de publier le Jette Info, la STIB n'avait pas encore annoncé si elle réitérera cette expérience. Il y a cependant tout lieu de croire que le 23 septembre, les voyageurs de la STIB ne devront pas s'acquitter du prix d'un titre de transport. Cette information n'étant pas encore confirmée, nous vous invitons à vous renseigner auprès de la STIB.

Infos: STIB - service Relations clientèle - tél.: 02.515.50.83 - site internet: www.stib.be

Qui peut circuler en voiture le 23 septembre 2007 ?



L'interdiction d'utiliser son véhicule le dimanche sans voiture s'applique à tous entre 9h et 19h. Certaines exceptions (transports en commun, taxis, autocars, services de secours et véhicules d'utilité publique) sont toutefois prévues. A noter que, pour des raisons de sécurité, la vitesse maximale est limitée à 30 km/h sur l'ensemble du territoire régional.

Les cartes pour handicapés sont assimilées à un laissez-passer, pour autant que le détenteur de cette carte se trouve dans le véhicule; en d'autres mots, cela suppose que la carte soit utilisée dans le respect des dispositions légales. Les personnes handicapées en possession d'une telle carte ne doivent donc pas demander de dérogation pour se déplacer en voiture.

Les personnes qui doivent impérativement utiliser leur véhicule le 23 septembre pour une raison exceptionnelle (raison professionnelle, médicale,...) sont tenues de demander un laissez-passer et ce, au plus tard le 19 septembre. Sachez qu'une telle demande ne donne pas automatiquement droit à une dérogation. Chaque cas est examiné par le secrétaire communal. Le formulaire de demande de dérogation est disponible sur le site www.jette.be et à l'Accueil de La Maison communale.

Les demandes de dérogation doivent être introduites à l'administration communale de Jette - cabinet du secrétaire communal - chaussée de Wemmel 100 - tél. 02.423.12.26.

Semaine de la Mobilité du 16 au 22 septembre

Un programme chargé à Jette

La commune de Jette participe activement à la semaine de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2007. A cette occasion, des comités de quartier et d'autres associations d'habitants organiseront diverses manifestations visant à se réapproprier l'espace public et retrouver le caractère convivial de leur cadre de vie le temps d'un instant. En outre, plusieurs associations ont, avec l'appui de l'échevine de la Mobilité Christine Gallez, décidé de profiter du Dimanche sans Voiture pour promouvoir les modes de déplacement alternatifs.

Au programme de la Semaine de la Mobilité: plaisirs de la table, animations pour petits et grands, sport,... en deux mots, la fête!

Samedi 15 septembre

Le comité de quartier Gillebertus organise diverses activités (barbecue, jeux pour tous, musique et danse, ...). Il sera interdit de stationner dans la rue Gillebertus qui sera fermée à la circulation de 9h à 23h.

Renseignements: Koen Heymans - 0478.88.02.60 ou koen-heyman@skynet.be.



Dimanche 16 septembre

L'association "Vélofiets" tient un stand d'information sur la place Reine Astrid, de 8h30 à 13h. Les passants peuvent y trouver des dépliants d'associations de cyclistes, des cartes présentant les itinéraires cyclistes les plus agréables de la région bruxelloise, des brochures de l'IBSR ou de simples renseignements sur l'entretien d'un deux-roues,...

Renseignements: Guy Egerickx - 02.424.27.13 ou guy.egerickx@skynet.be

Mercredi 19 septembre

L'association "Jetse Wiel" organise un "atelier vélo", de 10h à 13h, sur la place Cardinal Mercier (devant la gare de Jette).

Renseignements: Hannes De Geest - 0486.64.56.15 ou hdegeest@smet.irisnet.be.



Dimanche 23 septembre

STAND D'INFORMATION

- Un stand communal d'information sera dressé sur la place Reine Astrid de 8h30 à 13h. Vous pourrez y obtenir toutes les informations sur le Dimanche sans Voiture à Jette ainsi que des dépliants et brochures sur la mobilité. En outre, un stand du contrat de quartier de Jette vous permettra de découvrir les projets en cours de réalisation dans les quartiers "Coeur de Jette" et "Carton de Wiert".

BARBECUES ET PIQUES-NIQUES

- Les habitants de la rue Corneille de Clercq organisent un pique-nique convivial entre voisins. De 9h à 19h, il sera interdit de stationner dans cette rue qui sera partiellement fermée à la circulation entre le n°40 et l'avenue Odon Warland.

Renseignements: Geoffrey Lepers - 02.420.79.64 ou nath_et_geof@geonat.be.

- Le comité de quartier Dopéré/Legrelle organise une brocante dans les rues Stanislas Legrelle, Léon Dopéré, Boghemans, Brunard et le tronçon de la chaussée de Wemmel compris entre les rues Stanislas Legrelle et Léon Dopéré. Il sera interdit de stationner dans ces voiries de 6h à 19h.

Renseignements: Dominique Demeurichy - 0476.453.226 ou dominique.demeurichy@skynet.be.

- Les habitants de la rue Ferdinand Lenoir organisent un repas convivial entre voisins. Le tronçon compris entre le boulevard de Smet de Naeyer et la rue Léon Theodor sera interdit au stationnement et à la circulation de 9 à 19 heures.

Renseignements: Christiane Peraya - 02.425.75.34 ou marc.peraya@skynet.be.

- Une petite fête de quartier a lieu dans la rue Edouard Faes. Un barbecue/pique-nique et diverses animations pour enfants (château gonflable, dessins, trottinettes, ...) sont prévus. La portion de rue comprise entre le boulevard de Smet de Naeyer et l'avenue de Levis Mirepoix sera fermée à la circulation et interdite au stationnement de 9h à 19h.

Renseignements: Nick Deknudt - 0475.24.24.24 ou nick.deknudt@chello.be.

- Les riverains du coin rue Gilson/rue De Baisieux organisent un barbecue. De 9h à 19h, la rue Gilson sera fermée à la circulation entre les rues Ernest Salu et Théophile De Baisieux. Le stationnement ne sera pas autorisé du n° 129 rue Gustave Gilson au carrefour avec la rue Théophile De Baisieux.

Renseignements: Claire Vandevivere - 0476.30.47.05 ou cvandevivere@yahoo.com.

- Les habitants de la rue Van Bortonne organisent un petit déjeuner avant d'entamer une grande balade à vélo dans Bruxelles. Le tronçon com-

pris entre la place Laneau et la rue Van Huyneghem sera interdit au stationnement et à la circulation de 9h à 10h30.

Renseignements: Joëlle Moerenhout - 02.423.12.13 ou jmoerenhout@jette.irisnet.be

- Un comité de quartier de la chaussée de Wemmel organise un barbecue. Pas de stationnement ni de circulation entre la rue Abbé Paul Le Roux et la rue de l'Eglise Saint-Pierre de 10h à 18h.

Renseignements: Mireille Vanderkam - 0473.68.10.34 ou mireillevanderkam@gmail.com.

- La partie de la chaussée de Wemmel comprise entre les rues des Flamands et des Wallons sera occupée par un barbecue pour les habitants de la rue et des animations pour enfants. Ce tronçon sera fermé à la circulation et au stationnement de 11h à 19h.

Renseignements: Kirkor Kaspar - 0479.40.87.21



TOUT SUR LE VÉLO

- L'association "Vélofiets" distribue des plans permettant à tout un chacun de mieux visualiser les itinéraires cyclables régionaux (ICR 9 A et B) et d'emprunter ceux-ci en suivant les marquages au sol.

Renseignements: Guy Egerickx - 02.424.27.13 ou guy.egerickx@skynet.be

BÉNÉDICTION DES VÉLOS

- La paroisse Saint-Pierre célèbre l'eucharistie à 10h et procède à la bénédiction des vélos à 10h45.

Renseignements: Dirk Vannetelbosch - 0477.60.42.65

Du samedi 22 septembre au jeudi 8 novembre

L'action "J'achète à vélo", organisée par le Gracq-Les Cyclistes Quotidiens-asbl et le Fietsersbond vzw, vise à encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements de proximité réalisés pour effectuer de petits achats. Les commerçants jettois remettent des timbres de l'action à leurs clients cyclistes qui les collent sur une carte de participation. De nombreux prix à gagner! Tous les renseignements en page 4.

“J’achète à vélo” du 22 septembre au 8 novembre

L'action “J’achète à vélo”, organisée par le Gracq - les cyclistes quotidiens et le Fietzersbond Brussel, veut rapprocher les commerçants et leurs clients cyclistes. Par ce biais, le Gracq entend ouvrir les yeux des clients et des commerçants sur les avantages que présente le shopping à vélo. En plus, les clients participants peuvent remporter de beaux cadeaux.



Cette année, dix communes bruxelloises participent à “J’achète à vélo”: Jette, Anderlecht, Bruxelles-Ville, Evere, Molenbeek, Auderghem, Schaerbeek, Saint-Gilles, Forest et Watermael-Boitsfort encourageront les clients qui feront leurs achats à bicyclette. Cette action aura lieu du 22 septembre au 8 novembre. Participez et gagnez des vélos, des accessoires ou l'un des nombreux autres prix!

Vous pouvez participer au concours en retirant une carte de participation auprès d'un des commerces associés à l'action. Pour chaque achat effectué à vélo, vous recevrez un cachet. Les commerces qui participent à l'action

sont clairement identifiables grâce à l'autocollant apposée sur leur vitrine et au sigle peint sur la chaussée.

Près de 2000 commerçants participent à l'action “J’achète à vélo”. Soit plus de 100 commerces par commune. Faites vos achats chez eux et ils mettront un cachet sur votre carte. Vous trouverez sur le site internet www.jette.be les adresses de tous les commerçants jettois qui prennent part au concours. Le site du Gracq (www.gracq.org) recense, lui, les coordonnées de tous les commerces participants dans les 10 communes associées.

Les communes participantes ainsi que la Région de Bruxelles-Capitale organiseront chacune un tirage au sort. En outre, les commerçants les plus accueillants recevront eux aussi des prix!

Vous êtes client (pas encore cycliste)?

- 96% des achats en ville pèsent moins de 10 kg. Faites le calcul: combien de fois votre voiture est-elle vraiment indispensable pour vos achats?
 - Porte-bagages, sacoches, paniers,... les possibilités de transport ne manquent pas!
 - Vous ne perdez pas de temps à trouver une place de stationnement et vous enchaînez facilement plusieurs visites de magasins.
 - La pratique quotidienne du vélo améliore votre santé et respecte l'environnement.
 - A vélo, vous participez à la qualité de vie et à la convivialité de votre quartier.
- Convaincu(e)? Rempportez des vélos, des équipements ou l'un des nombreux autres prix!

Retirez votre carte de participation chez un commerçant associé à l'action. Lors de chaque achat effectué à vélo, le commerçant posera un cachet sur votre carte. Pensez à le demander! Il vous suffit ensuite de compléter la carte (questions et coordonnées) et de la déposer dans l'urne prévue à cet effet. Chaque commune organisera un tirage au sort pour départager les gagnants qui seront invités aux remises des prix.



En toute sécurité sur le chemin de l'école

Les vacances scolaires sont derrière nous; les rues sont à nouveau envahies d'écoliers et d'étudiants qui reprennent le chemin de leur établissement scolaire. A pied, à vélo, en mobylette, en transports en commun ou conduits en voiture par leurs parents. Davantage de personnes se retrouvent

également sur les routes pour se rendre à leur travail. Le trafic s'intensifie traditionnellement en ce mois de septembre, tout comme les accidents qui touchent les enfants sur le chemin de l'école.

Voilà pourquoi il est important qu'en cette période de rentrée, chaque automobiliste soit encore plus vigilant à la présence des enfants. Et non pas uniquement aux abords des écoles, mais aussi en chemin, où les enfants peuvent surgir sur la route à n'importe quel moment. Ces usagers de la route, particulièrement vulnérables, méritent notre plus extrême attention.

Les chances de survie d'un enfant, en cas d'accident, dépendent directement de la vitesse du véhicule qui l'a percuté. A 30 km/h, les possibilités de décès s'élèvent à 5%, alors qu'elles grimpent à 45% avec une vitesse de 50 km/h. Les chiffres justifient à eux seuls l'aménagement des zones 30 aux abords des écoles.

Les fous du volant ne sont pas les seuls à mettre en péril la vie des enfants sur le chemin de l'école. Des comportements irresponsables comme le stationnement sur les passages pour

piétons, aux arrêts de bus ou sur les pistes cyclables sont tout aussi dangereux pour le groupe d'usagers vulnérables que constituent les enfants.

Petits trucs aux parents

Les parents peuvent contribuer grandement à la sécurité de leurs bambins dans la circulation. Beaucoup de parents conduisent leurs enfants en voiture pour leur offrir une plus grande sécurité. Cela ne les met nullement à l'abri: plus de la moitié des enfants tués ou blessés sur la route sont des passagers de voiture! Et n'oublions pas les encombrements aux abords des écoles. Il est parfois préférable de laisser son enfant se rendre seul à l'école, à pied, à vélo ou en transports en commun.

- Si la prunelle de vos yeux se rend à pied à l'école, ne choisissez pas forcément le chemin le plus court. Préférez-lui le chemin le plus sûr avec des trottoirs et accotements larges. Pour traverser, veillez à choisir un endroit d'où l'on voit bien arriver les véhicules (et inversement), un lieu bien éclairé où la traversée est la moins longue. Partez suffisamment à temps: pas de précipitation pour l'enfant qui sera beaucoup plus attentif et prudent s'il n'est pas pressé.

- Si vous accompagnez votre enfant à vélo, commencez d'abord par rouler à sa gauche. Lorsqu'il aura plus d'expérience, vous pourrez rouler derrière lui. Avant le départ, mettez-vous d'accord sur quelques règles (quand s'arrêter, l'itinéraire,...) A l'arrivée, un débriefing de ce qui était bien et moins bien encouragera votre enfant à progresser. Ne laissez en aucun cas votre enfant partir sans matériel de protection (casque, gilet réfléchissant, éclairage,...)

- Si votre enfant utilise les transports en commun, apprenez-lui à déchiffrer les horaires et à reconnaître la ligne qui lui est utile. Faites ensemble un repérage de l'itinéraire de sorte qu'il sache à quel moment demander l'arrêt. Une fois hors du bus, il est préférable d'attendre que ce dernier ait quitté son arrêt avant de traverser.

- Dans les transports en commun, les règles de courtoisie s'imposent: apprenez à votre enfant à céder les places assises aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, aux femmes enceintes,...

- Quelle que soit l'option choisie, rendez votre enfant visible en choisissant des manteaux de couleur claire et des cartables, des chaussures avec des bandes réfléchissantes. Bonne route!

Le contrat de quartier de Jette

Des bénéfices pour la commune et ses habitants

Le contrat de quartier de Jette est en place depuis un peu plus de 6 mois. Il est porteur de plusieurs projets dynamiques pour les quartiers "Coeur de Jette" et "Carton de Wiart".

De sa naissance aux avantages qu'il apporte à la commune, voici le contrat de quartier de Jette dans les grandes lignes.



Le B.A.-BA du contrat de quartier

Un contrat de quartier est un programme de revitalisation initié par la Région de Bruxelles-Capitale en partenariat avec les communes. Ce programme, mené dans différents quartiers fragilisés, prévoit des opérations à réaliser au sein d'un même quartier sur une période de quatre années:

- la réhabilitation de logements existants et la création de nouveaux logements;
- le réaménagement et l'embellissement des espaces publics (travaux de voiries);
- la création d'espaces polyvalents à disposition d'associations socioculturelles, sportives ou autres;
- la mise en place d'initiatives socio-économiques et participatives pendant la durée du contrat de quartier.

Ces opérations sont réparties en 5 volets. Les opérateurs chargés de la mise en œuvre de ces opérations sont la commune, via l'équipe du contrat de quartier (présentée dans les pages 8 et 9), le CPAS, les organismes d'intérêt public (Fonds du Logement, par exemple), les associations et les

habitants via des assemblées générales et diverses démarches participatives.

Naissance du projet à Jette

La commune de Jette a su convaincre la Région de Bruxelles-Capitale de conclure un accord portant sur l'octroi d'un contrat de quartier. En avril 2006, le programme quadriennal du contrat de quartier fut établi. Le 18 décembre 2006, le gouvernement marquait son accord donnant ainsi le feu vert pour la mise en place du plan du contrat de quartier. Ces projets sont financés par la Région (9.000.000 EUR), Beliris (3.125.000 EUR) et Jette y contribue également pour un montant de 1.000.000 EUR.

Le périmètre du contrat de quartier

Le périmètre du contrat de quartier est bien défini: il s'agit pour Jette des quartiers Cœur de Jette et Carton de Wiart. Comme ces deux quartiers se situent en zone d'Espace de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation (EDRLR), ils ont pu bénéficier de subsides régionaux. La commune aurait aimé « tirer sur les limites » et élargir un peu le périmètre mais ce n'est malheureusement pas aussi simple. Les zones EDRLR sont irrévocables: elles ont en effet été définies par la Région en 2002, suite à une étude universitaire sur les quartiers en difficulté.

Les subsides sont uniquement octroyés pour les projets immobiliers implantés dans le périmètre. Mais la commune espère que les actions entreprises survivront au contrat de quartier et qu'elles s'étendront au-delà des limites du périmètre pour faire des quartiers "Cœur de Jette" et "Carton de Wiart" deux quartiers pilotes.

Il est utile de savoir si votre habitation se situe dans le périmètre, surtout si vous avez décidé d'y faire quelques travaux. En effet, tous les habitants du périmètre bénéficient de primes plus élevées (primes majorées) pendant la durée du contrat de quartier, pour la rénovation de leur

logement et pour l'embellissement de leurs façades. Pour savoir si votre habitation se trouve dans le périmètre, n'hésitez pas à consulter la rubrique contrat de quartier sur le site www.jette.be ou sur www.prime-renovation.irisnet.be.

Développement durable

Le développement durable (DD) devient un critère de plus en plus incontournable dans la gestion de la ville de demain. La commune porte une attention particulière au type de moyens utilisés dans la rénovation et la construction, publiques ou privées. L'équipe du contrat de quartier de Jette se donne pour mission de sensibiliser les habitants et de les informer sur l'éco-construction et l'éco-rénovation pour une augmentation de la qualité de l'environnement. Ce critère DD sera également présent dans les projets socio-économiques.

Les bénéfices du contrat de quartier

Le contrat de quartier représente, sur plusieurs plans, un réel bénéfice pour la commune. Par exemple:

- **Nouveaux logements:** La demande de logements est croissante. De nombreuses familles et personnes seules sont à la recherche d'un appartement. La création de nouveaux logements et la réhabilitation de logements existants ne sont donc pas superflues.
- **Espaces polyvalents:** Plusieurs associations sont en quête de locaux pour proposer leurs activités. Créer des espaces polyvalents devrait donc répondre à leur demande.
- **Embellissement de l'espace public:** L'espace public sera réaménagé et embelli à plusieurs endroits.
- **Town manager pour soutenir la vie commerciale:** Certains quartiers commerçants se voient désertés parce que situés en dehors du noyau commerçant de la commune. Un town manager (lire en page 8) a pour mission de renforcer l'attractivité de ces zones afin d'augmenter leur fréquentation. Plusieurs actions seront également mises sur pied en collaboration avec les commerçants pour promouvoir le commerce jettois en général.

Primes plus élevées pour les habitants: Comme expliqué plus haut, les primes régionales à la rénovation et à l'embellissement sont majorées pour les habitants du périmètre.

Développement durable: Le critère de développement durable présent dans chaque projet devra réveiller les consciences. La commune met un point d'honneur à devenir une vitrine en la matière.

Participation des habitants: La participation des habitants à l'élaboration des projets est encouragée via les assemblées générales et la Commission Locale de Développement Intégré (CLDI).

Ceci est un petit éventail de ce qu'apportera le contrat de quartier à la commune de Jette. Au fil des mois à venir, le Jette Info vous informera des avancées et progrès réalisés dans les différents projets. Vous pouvez également consulter le site www.jette.be pour de plus amples informations.

Le mois prochain, nous aborderons le sujet des primes à l'embellissement des façades et des primes à la rénovation.

Le contrat de quartier: l'équipe est au complet!

Comme vous avez pu le lire en page 7, un accord a été conclu entre la commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale pour revitaliser les quartiers Coeur de Jette et Carton de Wiart. Le contrat de quartier jettois est déjà bien en place mais son équipe n'était pas encore au complet. C'est à présent chose faite: présentations.

La Dream Team

Pour mener à bien les projets du contrat de quartier, il faut une équipe dynamique constituée d'un coordinateur de projet, d'un conseiller en développement durable, d'un agent de l'information et de la communication, d'un town manager, de son assistant et d'un conseiller en rénovation. Les candidats étaient nombreux et la sélection fut difficile mais les plus motivés ont été retenus.

Voici les six membres de la dream team du contrat de quartier.

Le chef d'orchestre



Véronique Verhulst est la coordinatrice du projet. Architecte de formation, elle a travaillé au service Travaux publics de Koekelberg où elle a suivi tous les dossiers de permis d'urbanisme du contrat de quartier mis en place dans cette commune.

Jeune maman d'une marmaille de 4 enfants, elle pratique la coordination au quotidien.

C'est à elle que revient la lourde tâche de développer et de gérer de manière optimale tous les projets. Elle établira le bilan financier et administratif du contrat de quartier. Elle est l'interlocutrice et l'interface entre la commune (niveau politique et services communaux), la Région (Cabinet du Ministre et service Rénovation urbaine), l'Etat fédéral, les organismes d'intérêt public concernés, les associations, les investisseurs privés et la population. Pendant 4 ans, Véronique Verhulst sera le « chef d'orchestre » de tout le processus du contrat de quartier de la commune de Jette.

Une pure et durable



Inge Bongaerts a fait ses classes en tant que journaliste spécialisée en développement durable sur l'ex-site Billy Globe, le site fédéral sur le développement durable. Les trois piliers du développement durable sont: l'écologique, le social et l'économique.



En tant que conseillère dans cette branche pour le contrat de quartier, Inge Bongaerts se charge de promouvoir les moyens écologiques et durables dans la construction et la rénovation des bâtiments publics ou maisons de particuliers (isolation, énergie, récupération des eaux de pluie, etc). Mais elle veille également à ce que le critère développement durable soit respecté sur le plan social et économique en favorisant, par exemple, l'intégration socio-professionnelle dans le cadre de la mise en place d'un futur projet de service de petits travaux. Avec son caractère déterminé, Inge Bongaerts est décidée à changer les mentalités pour nous amener à penser à l'avenir de notre planète.

L'agent double



Après avoir été attachée de presse pour une société de distribution de films, Isabelle Larbi a laissé de côté les paillettes du star-système pour se lancer dans le service public; moins glamour peut-être mais plein de nouveaux défis. Elle a été retenue pour le rôle d'agent de l'information et de la communication. Elle organise et coordonne la communication pour chaque sujet concernant le contrat de quartier et veille à une bonne communication entre les habitants, associations et pouvoirs publics. Isabelle Larbi est donc chargée d'annoncer les réunions et assemblées générales, d'éditer un journal d'information, de créer des tou-

tes-boîtes, des affiches, des logos et de laisser libre cours à son imagination pour faire passer les messages de manière claire, ludique et efficace.

Le chouchou de ces dames



Engagé par Atrium, l'agence régionale pour l'investissement urbain et le management transversal des quartiers commerçants, Yassin Chourouhou est le seul homme de l'équipe. Sa fonction de town manager l'amène à rencontrer les commerçants des quartiers concernés pour

déterminer avec eux les moyens à mettre en oeuvre pour revitaliser et promouvoir la vie commerçante jettoise. La mission d'Atrium, au niveau de la commune, est aussi de favoriser l'implantation de nouvelles enseignes, de stimuler la modernisation du commerce de détail et de ranimer les étages abandonnés au-dessus de certains commerces en y créant du logement. Le town manager devra également veiller à renforcer l'attractivité des quartiers en mettant en valeur leurs atouts et en améliorant leur accès.

Pour y arriver, le town manager élaborera différents projets comme, par exemple, la mise en place de cendriers à l'entrée des restaurants ou encore la création d'une carte reprenant les divers commerces jettois. Yassin Chourouhou est un chaînon important dans le contrat de quartier de Jette. Ses interventions ciblées contribuent à amener plus de convivialité dans un cadre embelli mais apporteront sans nul doute un impact positif sur le volume d'affaires des entreprises qui y sont implantées.





Contrat de quartier Etat d'avancement de quelques projets

Logement social à Publivenor

Le bâtiment Publivenor se situe à l'angle de la chaussée de Wemmel et de la rue de l'église Saint-Pierre. Une partie de l'immeuble a déjà fait l'objet d'une rénovation et la partie restante est entrée dans les projets immobiliers du contrat de quartier. La commune va y créer des logements à caractère social.

Suite à l'avis de la commission de concertation, 4 appartements d'1 chambre pourront être aménagés dans un immeuble de 2 étages (+ rez-de-chaussée + toiture).

Des modifications ont été apportées au cahier de charges pour répondre aux critères de développement durable. Grâce à ces modifications, la valeur d'isolation thermique du bâtiment a atteint une valeur de K36 (la norme de l'ordonnance est de K55). Des améliorations sont encore possibles et elles sont en cours d'étude. Même si l'objectif de l'équipe du contrat de quartier est de maximiser l'impact du développement durable dans tous ses projets, il ne faut pas perdre de vue que celui-ci a un prix. A vouloir trop bien faire, on risquerait de créer des logements trop chers et sortir du cadre social de ce projet. Il faut donc veiller à maintenir un équilibre.

Espace public

Fin de cette année, le marché d'étude va être attribué pour la rénovation des voiries de la rue des Flamands et de la rue des Wallons. Les travaux de réaménagement pourront être entamés après l'intervention des impétrants (le réseau d'égout, par exemple) prévue début 2008.

La commune organisera une rencontre avec les riverains afin de les informer sur le planning des travaux.

La Maison médicale antenne Tournesol

La Maison médicale était à la recherche de nouveaux locaux. Elle a acheté l'immeuble de l'ancienne banque KBC. La signature de l'acte a eu lieu le 5 juin 2007.

Pour effectuer les travaux de rénovation dans son nouveau bâtiment, l'équipe de la Maison Médicale a choisi un architecte spécialisé en éco-construction/rénovation. La cellule contrat de quartier sera attentive à l'évolution de ce projet en matière de rénovation et de développement durable.

Le volet socio-économique

Une partie des projets du volet socio-économique a déjà été réalisée, à savoir le recrutement des membres de l'équipe du contrat de quartier (lire ci-contre). Cette équipe est à la disposition des habitants, de la commune et des associations pour une période de 4 ans.

L'assistante de choc et de charme

Angélique Scaillet a déjà travaillé pour l'antenne d'Atrium à Anderlecht. C'est la jolie voix qui accueille et renseigne les commerçants au téléphone. Elle se charge du suivi des projets mis en place par Yassin Chourouhou et l'épaula dans ses visites aux commerçants. Angélique Scaillet est l'aide précieuse du town manager.

La fée du logis

La conseillère en rénovation a été engagée via le réseau Habitat (maison de quartier Bonnevie). Hadewig Quaghebeur (Hade pour les intimes) est architecte de formation.

Elle a une démarche pro-active et intervient comme experte en matière de rénovation. Elle guide les habitants et propriétaires dans le choix des travaux à



entreprendre et les aide dans l'élaboration de leur dossier de demande de primes à la rénovation ou à l'embellissement de façade. Hade Quaghebeur travaille en association avec Inge Bongaerts, conseillère en développement durable. Le but de cette collaboration est d'informer les habitants sur les moyens durables qui existent pour rénover leur logement et sur les améliorations qu'ils peuvent entreprendre pour diminuer leur consommation d'énergie. Le rôle de la conseillère en rénovation est essentiel car elle incite les personnes à prendre soin de leur logement en faisant jouer les primes majorées (primes plus élevées dans le cadre du contrat de quartier), contribuant ainsi à l'embellissement de la commune.

Coordonnées des membres de l'équipe du contrat de quartier

COMMUNE DE JETTE • CHAUSSÉE DE WEMMEL 100 • 1090 JETTE
L'équipe occupe les locaux du bâtiment annexe situé à droite de la grille d'entrée



Véronique Verhulst
- coordinatrice du projet
local 2.06
tél.: 02.422.31.19
vverhulst@jette.irisnet.be



Inge Bongaerts
- conseillère en développement durable
local 2.02
tél.: 02.422.31.18
ibongaerts@jette.irisnet.be



Isabelle Larbi
- cellule information et communication
local 2.04
tél.: 02.422.31.17
ilarbi@jette.irisnet.be



Yassin Chourouhou
- Town manager
local 2.03
tél.: 02.422.31.15
gsm: 0484.79.52.54
ychourouhou@atrium.irisnet.be



Angélique Scaillet
- assistante Town manager
local 2.03
tél.: 02.422.31.14
ascaillet@atrium.irisnet.be



Hadewig Quaghebeur
- conseillère en rénovation
local 2.02
tél.: 02.422.31.14
hade.quaghebeur@hotmail.com

Inondations

Des conseils à domicile

Le 14 juin dernier, des violents orages frappaient Bruxelles. Des rues inondées, des caves sous eau, le trafic qui s'enlise,... ce spectacle s'est aussi vu à Jette où de nombreux habitants ont subi de gros dommages. Les quartiers à l'entour de la place Philippe Werrie (avenues Woeste, Odon Warland et Lecharlier et les rues Faes, Procureur, Longtin,...) et de la place Cardinal Mercier (rues Saint-Vincent de Paul, Lahaye, Theodor,...) ont été particulièrement victimes de ces orages.

D'autres fortes pluies ont déjà, dans le passé, pro-

voqué des inondations dans certains quartiers jettois. C'est pourquoi la commune de Jette a rencontré l'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE qui gère la distribution et l'assainissement de l'eau) afin de dégager des solutions structurales qui permettront de limiter les désagréments que de fortes pluies pourraient causer à l'avenir.

Jette et l'IBDE cherchent des solutions

L'IBDE procède actuellement à la modélisation informatisée du réseau d'égouttage soumis à une pluie décennale renforcée. Les objectifs poursuivis sont: identifier comment se comporte ce réseau et déterminer les causes des inondations ainsi que les mesures à prendre par l'IBDE.

Certaines mesures peuvent cependant être appliquées directement par les habitants. Un ombudsman de l'IBDE se déplace à domicile afin de prodiguer des conseils personnalisés.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent se faire connaître auprès du service communal de l'Espace public - Jean-Louis Lambert

- 02.423.13.88 - jllambert@jette.irisnet.be. Le fonctionnaire communal relayera les demandes à l'ombudsman.

Attention, cet employé de l'IBDE travaille également sur d'autres communes bruxelloises, il vous faudra donc patienter avant qu'il vous recontacte pour un rendez-vous.

Votre demande d'intervention auprès de l'administration communale

Pour rappel, si vous avez subi des dégâts le 14 juin, votre demande d'intervention du Fonds des Calamités doit être rentrée à l'administration communale auprès du service juridique (Olivier Ngwanza) - chaussée de Wemmel 100. La commune de Jette a déjà introduit une demande de reconnaissance des intempéries du 14 juin comme catastrophe naturelle. L'Institut royal Météorologique de Belgique (IRM) doit reconnaître le caractère "exceptionnel" de cet orage, avec plus de 30 litres par m2 sur une heure de temps ou plus de 60 litres par m2 sur 24 heures de temps, ou lorsque la facture globale des dégâts matériels dépasse les 50 millions d'EUR.



Jette, meilleure élève en matière de mobilité

La Région de Bruxelles-capitale vient de publier les chiffres sur l'instauration de "zones 30" dans les communes bruxelloises. Jette semble bien être la meilleure élève de la classe.

Le gouvernement fédéral a rendu obligatoire l'instauration de zones 30 aux alentours des écoles. La Région de Bruxelles-Capitale demande en outre aux communes d'aménager toutes les voiries de quartiers résidentiels en zones 30 dans le but d'améliorer la sécurité routière. Une adaptation considérable lorsque l'on pense que trois quarts des rues bruxelloises sont concernées. L'"observatoire zones 30" de la Région analyse, sur base chiffrée, les progrès réalisés par les communes bruxelloises pour répondre à ces nouvelles exigences en matière de mobilité. A Jette, en deux ans, près de la totalité des voiries communales a été mise en zones 30, à l'initiative de l'échevin Jean-Louis Pirottin. Grâce à cela, notre commune a obtenu le meilleur score des communes bruxelloises.

Travaux

Rue Serkeyn

Aménagement d'un rond-point

Le carrefour formé par les rues Serkeyn et Vanderperren a un nouveau rond-point. En outre, 4 coussins berlinois ont été placés dans la rue Serkeyn. Cet aménagement vise à améliorer la sécurité en ralentissant le trafic automobile. De plus, un marquage au sol sera réalisé dans le courant du mois de septembre afin de délimiter les emplacements de parking. A l'issue de ces travaux, la rue sera mise en zone 30 et le stationnement le long du trottoir des habitations ne sera autorisé qu'aux riverains. Les habitants concernés seront informés des modalités pratiques par un avis dans leur boîte aux lettres.

Rue Baron de Laveleye

Pose de nouvelles canalisations

La société SIBELGA, gestionnaire des réseaux de distribution de gaz et

électricité à Bruxelles, procède toujours au renforcement de son réseau de haute tension électricité et de basse pression gaz en posant de nouvelles canalisations et des câbles neufs ainsi que de nouveaux branchements. Ce chantier de grande envergure a commencé à la mi-mars par les rues Esseghem et Jules Lahaye. Il se poursuit dans la rue Baron de Laveleye et continuera dans les avenues ND de Lourdes, Charles Woeste et Odon Warland. La pose des nouvelles canalisations s'achèvera à la fin septembre. Les raccordements particuliers se feront par la suite.

Rue des Flamands, chaussée de Wemmel et rue Thomaes

Renouvellement des canalisations d'eau

Afin d'éliminer totalement les canalisations en plomb, l'IBDE a commencé à remplacer ses anciennes canalisations le 3 septembre. La durée

de ce chantier est estimée à 31 semaines.

Campagne d'asphaltage

Fin septembre-début octobre, une grande campagne d'asphaltage se déroulera dans notre commune. La rue Vanderperren, le square Lorge et l'avenue Bourgmestre Demunter notamment recevront une nouvelle couche d'asphalte. Dans un premier temps, il sera procédé à l'enlèvement de la vieille couche d'usure pour ensuite y poser une neuve. La circulation locale sera autorisée lors de la première phase mais pas pendant la seconde moitié des travaux. La circulation sera alors interdite et l'accès aux garages impossible. L'entrepreneur informera les riverains à ce sujet par le biais de toutes-boîtes.

Rue Moyens, avenues Liebrecht et Swartenbrouck

Les travaux de construction d'un rond-point au carrefour formé par la rue Moyens et les avenues Liebrecht et Swartenbrouck débuteront dans la deuxième quinzaine du mois de septembre. Une dernière présentation du projet sera organisée au pavillon Wouters (rue Wouters 12), le 18 septembre de 17h à 19h.

Drève de Rivieren

Renouvellement de l'éclairage public

Les poteaux de style autoroute actuellement en place dans la drève de Rivieren, entre la rue Toussaint et la drève de la Chartre, seront remplacés par des poteaux plus bas munis d'une armature de type Belgica identique au reste de la drève. Cette portion de voirie sera ensuite réaménagée pour accueillir un canisite, une zone de repos et de nouvelles plantations.

Bons résultats pour les titres-services



Trois ans après son lancement, le système des titres-services atteint un record en région bruxelloise. Pour le mois de juin dernier, pas moins de 290.825 titres-services ont été émis dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Cela représente une augmentation de 113,6% par rapport à juin de l'année précédente.

Les titres-services ont été introduits à Bruxelles en 2004. A cette époque, leur succès était plutôt relatif. Trois années plus tard, leurs avantages semblent avoir convaincu les Bruxellois. Au cours du premier semestre de cette année 2007, près de 1,5 millions de titres-services se sont vendus à Bruxelles, soit presque autant que pour l'ensemble de l'année 2006.

Aide ménagère

Le système des titres-services vous permet de faire réaliser de petites tâches ménagères chez vous. Les activités d'intérieur autorisées sont le nettoyage, le lavage des vitres, la lessive, le repassage, la préparation des repas, les petits travaux occasionnels de couture ou d'entretien. Des activités d'extérieur telles qu'aller chercher les courses sont également possibles. La règle qui prévaut est la suivante:

les tâches effectuées ne peuvent entrer en concurrence avec le circuit économique régulier. Il est, par exemple, interdit de faire réparer un évier ou des appareils électriques, de faire tapisser ou peindre une chambre, de faire réaménager un jardin, garder un enfant,... Des personnes privées sont spécialisées dans ces domaines.

En tant qu'utilisateur, vous payez chaque heure prestée au moyen d'un titre-service que vous remettez à l'employé(e). Cet(te) employé(e) reçoit alors chaque mois un salaire qui est versé par son employeur. Pour l'utilisateur, la valeur d'un titre-service est fixée à 6,70 EUR. Après déduction fiscale, ce montant s'élève à moins de 5 EUR.

Renseignements:

**ALE de Jette - rue Léon Theodor
204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00**



La Boutique Repassage déménagement Votre linge repassé vite et bien

La lessive, passe encore. Grâce à l'aide du lave-linge. Mais le repassage en plus? La Boutique Repassage vous retire ce fardeau des épaules. Cette boutique, créée à l'initiative de l'Agence locale pour l'Emploi et de son président Charles Huygens, existe depuis un an déjà. De plus en plus de familles y font appel, à leur grande satisfaction. Entre-temps, la pile de linge est devenue tellement importante que la Boutique Repassage a dû se trouver un local plus grand à Jette. Vous y serez donc encore mieux servi(e).

Vous pouvez déposer votre linge propre à la Boutique Repassage. Il y sera repassé pour des prix défiant toute concurrence. C'en est fini de cette corvée longue et astreignante!

Emmenez votre linge à la boutique et récupérez-le 2 jours plus tard, lisse et plié dans les règles de l'art. Sans que cela ne vous coûte une fortune. Le repassage d'une chemise, une blouse ou un pantalon coûte moins d'1 EUR. Une robe, un short ou un essuie-main coûte encore moins cher.

Pas encore passé(e) à la Boutique Repassage? Courez-y. Et n'oubliez pas votre linge!



Nouvelle adresse

Boutique Repassage de Jette
Avenue de Jette 218 - 1090 Jette
Tél. 02.420.11.95

Tarifs de la Boutique Repassage (liste non-exhaustive)

Chemise, blouse	0,95 EUR
Pantalon	0,99 EUR
Jupe	0,76 EUR
Short	0,61 EUR
Veste	1,44 EUR
Essuie-main	0,23 EUR
Couvre-lit	1,37 EUR

Heures d'ouverture:

Lundi: de 7h30 à 17h
Mardi: de 8h30 à 18h
Mercredi: de 7h30 à 17h
Jeudi: de 8h30 à 18h
Vendredi: de 8h30 à 12h



Portes ouvertes au CPAS de Jette



Le samedi 6 octobre, le Centre Public d'Action Sociale de Jette ouvrira ses portes au public. Ce sera l'occasion de visiter les locaux du CPAS et de se familiariser avec les activités des différents services qu'il regroupe.

Les collaborateurs du CPAS présenteront notamment les différentes aides proposées aux citoyens et les conditions d'octroi de ces aides. Ils profiteront également de l'événement pour présenter les multiples talents de certains artistes émergeant au CPAS (peinture, musique, chant,...).

Portes ouvertes au CPAS de Jette (rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49)

Le samedi 6 octobre

Entrée gratuite

Renseignements: CPAS de Jette - 02.422.46.56

L'Atelier^{MUZEUM}340 recherche de généreux donateurs

L'Atelier 340 Muzeum célébrera bientôt son 30ème anniversaire, mais la fête ne sera peut-être pas au rendez-vous. Ce centre d'art contemporain qui occupe une place unique dans le landernau artistique bruxellois fait face, depuis plus d'un mois, à de sérieux problèmes financiers.

Le 14 juillet, un appel de détresse a été lancé en vue de combler une dette urgente de 35.000 EUR. Différentes formules d'aide ont été proposées: achat d'une carte de sympathisant (45 EUR), dons (montant au choix), prêts de 1.000 EUR (remboursables, sans intérêt, pour juin 2008 au plus tard), échange de services. En un mois la vague de soutien ne s'est pas arrêtée, mais il reste encore près de 10.000 EUR à rembourser.



Ces problèmes n'ont cependant pas diminué la motivation des collaborateurs de l'Atelier 340 Muzeum. Ils travaillent pleinement à l'élaboration d'expositions, en ce compris un échange avec le Centre polonais de Sculpture d'Oronsko et une expo sur le thème Nature-Sculpture. Une suite à la très controversée Irreligia Pologne, qui s'intitulerait Irreligia Belgique, est également dans les tiroirs.

Si vous souhaitez soutenir financièrement l'Atelier 340 Muzeum, vous pouvez prendre contact avec le responsable: Wodek - Atelier 340 Muzeum - drève de Rivieren 340 - 1090 Jette - 02/424.24.12.

On cherche d'urgence

... une famille d'accueil

Dylan a 3 ans et est actuellement confié à une maison d'enfants par le tribunal de la Jeunesse. Depuis peu, on sait que cet enfant est atteint d'une leucémie pour laquelle il est en traitement à l'hôpital (à Jette) une semaine par mois.

Pour éviter au maximum les risques d'infection pour Dylan, le service Parcours d'Accueil recherche une famille qui peut l'accueillir durant les périodes de repos entre les traitements (3 semaines par mois), pendant une année.

Idéalement, le profil recherché:

- une personne disponible ou une famille dont un adulte reste à la maison
- pas d'animaux de compagnie
- un autre enfant maximum à la maison
- à l'aise dans le milieu médical

Le service d'Accueil est mandaté par le Juge de la Jeunesse et offre un soutien spécialisé à l'enfant et à la famille d'accueil.

Les frais médicaux sont pris en charge et une indemnité est versée à la famille d'accueil.

Le service Parcours d'accueil est agréé par la Communauté Française. Il intervient sur demande du service d'Aide à la Jeunesse, du Tribunal de la Jeunesse ou du service de Protection Judiciaire, à Bruxelles et en Brabant wallon. Il s'occupe d'organiser, accompagner et réorienter des placements familiaux.

Renseignements: Parcours d'Accueil - M.F. Lambert - rue de Hennin 101 à 1050 Bruxelles - 02.640.03.40 - mf.lambert@parcoursdaccueil.be

Formation pour compagnons à quatre pattes



Vous pourrez bientôt suivre à Jette une formation pour vous aider à (mieux) comprendre votre chien.

Attention, il ne s'agit pas d'écolage mais bien d'un programme qui vous permettra de corriger le comportement social de votre animal ou de lui inculquer le bon comportement à adopter sur la voie publique.

Le chien est un des animaux les plus populaires. Il constitue souvent un compagnon indispensable à de nombreux foyers, enfants ou personnes âgées. Un chiot est craquant et espiègle mais le chien doit apprendre à bien

se comporter dès le plus jeune âge. Un comportement exemplaire est requis aussi bien à la maison qu'en dehors.

Christian Deraet lancera bientôt un programme d'éducation de chiens. Les leçons mêleront théorie et pratique. Les leçons théoriques se dérouleront dans un local situé au-dessus du café "Le Mercure", avenue Liebrecht 76. Pour les cours pratiques, les maîtres se rendront dans les parcs et les rues jettoises. Chaque cursus se compose d'une dizaine de leçons de près d'une heure et demie. Chaque leçon coûtera 5 EUR. Les leçons peuvent se suivre indépendamment, elles ne constituent pas un ensemble figé. De petits groupes de travail seront mis en

place au cours desquels les chiots seront séparés des chiens adultes.

Outre le comportement de l'animal, tant sur la voie publique qu'au sein de la famille, la politique communale en matière de chien sera également présentée. Avec une attention particulière pour les canisites.

L'administration communale, qui oeuvre quotidiennement à l'intégration des chiens dans notre environnement (notamment grâce à 74 canisites) soutient vivement cette initiative.

Intéressé(e)?

Contactez l'initiateur du projet Christian Deraet - tél.: 0475.75.84.49 - christian-deraet@telenet.be.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans l'agglomération bruxelloise. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser. Ainsi, une collecte dominicale des déchets verts est assurée jusqu'à la mi-novembre.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. D'avril à la mi-novembre, la Région organise, chaque dimanche après-midi, une collecte des déchets verts. Cette collecte commence à 14h. Il vous suffit de rassembler les déchets de votre jardin dans des sacs verts et d'entasser les branches, liées en fagots, près des sacs.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De novembre à mars, Bruxelles-Propreté remplace la collecte dominicale des déchets verts par une collecte des encombrants. Vous avez droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

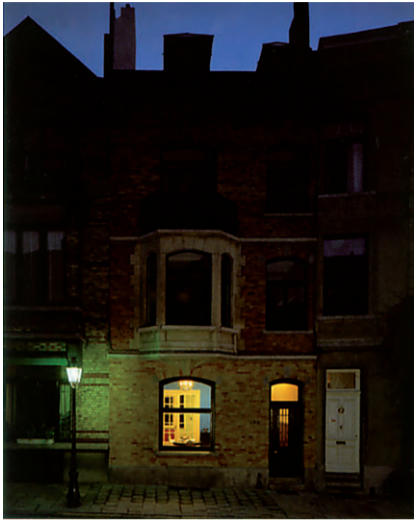
Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de septembre et octobre:

Place Cardinal Mercier (police) les 10 septembre et 8 octobre de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes) les 24 septembre et 22 octobre de 18h30 à 19h30

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.



Le Musée René Magritte Museum recherche...

des volontaires pour donner un coup de main 1 fois par semaine, le samedi ou le dimanche.

Activités: accueil et accompagnement des visiteurs - courtes explications sur le musée - surveillance des départs - petit art shop.

un bricoleur (bénévole) pour effectuer de petits travaux au musée.

Vous aimez la culture? Vous voulez être partie prenante d'un projet unique à Jette? L'art est votre passion? Cet appel est peut-être pour vous...

Renseignements: André Garitte - Musée René Magritte Museum - rue Esseghe 135 à Jette - tél.: 02.428.26.26 ou 03.449.66.14.

8 et 9 septembre Grande fête "western" à la Ferme pour enfants

Familles, amateurs de plaisirs simples et chaleureux, amoureux de la nature, la prochaine fête annuelle de la Ferme pour enfants vous est dédiée. Cette année, les organisateurs ont choisi d'innover et d'introduire un thème à ce grand week-end festif. Entre les tipis, les totems indiens et le saloon fait maison, vous aurez l'occasion de participer aux activités accessibles aux petits et aux grands. Vous pourrez également déguster des produits artisanaux dans une assiette bien garnie.

Pendant deux jours, la Ferme pour enfants vous propose un atelier de boulangerie, des ballades en attelage ou à dos de poney, des spectacles de clowns, un mât de cocagne, du grimage pour les plus petits qui pourront montrer leur dextérité à la pêche aux canards. En outre, le dimanche 9 septembre, les visiteurs pourront assister à un spectacle de danse country et, si le cœur leur en dit, participer à une initiation donnée par les Royal Eagles. Chapeaux de cow-boy et autres déguisements sont les bienvenus!



Fête annuelle de la Ferme pour enfants

les 8 et 9 septembre de 11h à 18h

à la Ferme pour enfants
(petite rue Sainte-Anne 172)

Renseignements: 02.479.80.53

Embellir la station Belgica grâce à la créativité de tous

La STIB et le Projet Interquartier du centre culturel de Jette lancent un appel à toute la population du quartier Belgica: que vous soyez habitant, commerçant, association ou comité de quartier, laissez parler votre créativité et participez à l'embellissement de la station de métro Belgica!

La Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB) entend profiter des travaux de rénovation de la station de métro Belgica pour redécorer les murs du quai et le couloir de la sortie "Arc-en-ciel". La thématique développée sera liée à des

sujets d'actualité, les Pôles et les changements climatiques, et s'inscrit dans le cadre de l'Année Polaire Internationale.

Ce projet s'articule autour de 2 axes. L'un graphique, l'autre de cohésion sociale. Deux grandes fresques seront installées le long des quais du métro. En outre, le mur du couloir sera décoré par des panneaux qui représenteront des thèmes aussi divers que les changements climatiques, le développement durable, l'environnement urbain, la réalité des habitants du quartier Belgica.

Dans la foulée de ce lifting, la STIB souhaite promouvoir la cohésion sociale et associer les forces vives du quartier Belgica pour la réalisation de la décoration du couloir de la sortie "Arc-en-ciel". Cela permettra de susciter l'échange et le dialogue avec les habitants. L'intervention du Projet Interquartier est donc tout indiquée, car il proposera aux personnes intéressées de s'exprimer lors de divers ateliers animés par l'équipe d'animateurs de terrain et l'équipe de la Prévention.

L'embellissement de ce couloir,

actuellement un peu terne, rendra l'environnement de la station de métro plus convivial et plus représentatif du dynamisme du quartier.

La STIB et le Projet Interquartier du Centre culturel de Jette lancent donc un appel à toute la population du quartier Belgica, de manière à faire de ce projet une œuvre collective.

Renseignements: Projet Interquartier - Baudouin Detrooz - 0498.103.797.

Ambiance, musique et bonnes affaires au Marché annuel de Jette

La 131ème édition du Marché annuel jettois a respecté la tradition: de nombreux marchands vantant les mérites de leurs produits, des dizaines d'animaux de ferme soumis à l'examen d'un jury et une foule présente au rendez-vous.

Les petits citadins ont découvert le monde impressionnant des animaux ou fait des tours de moulin à la kermesse tandis que les adultes se sont lancés à la recherche de bonnes affaires. Pas mal d'animation au programme! Cette année, pour la première fois, un village médiéval a été construit dans le parc Roi Baudouin lors du week-end précédent le marché annuel. Les chevaliers en armure n'ont pas manqué de public. Sur la place Reine Astrid, un concours s'est terminé par l'élection des plus beaux chiens, des tournois ont ravi les sportifs, le tout au son de la musique. Ainsi, les accords mélodieux des jeunes talents de Fiestajet ont envahi le parc Garcet.



L'édition 2007 du Marché annuel jettois, agrémentée d'ambiance, de musique, de bonnes affaires et de bons petits verres, fut une fois encore un grand succès.



Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

L'Antenne Interuniversitaire propose un cycle de conférences. Accessibles au public le plus large, celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc.

1 octobre 2007

Jean-Pascal van Ypersele de Strihou, professeur de climatologie et des sciences de l'environnement à l'UCL

"Populations, environnement et climat: relations complexes et multiples"

à 14h 30 dans la salle communale des Fêtes de Jette (place Cardinal Mercier 10). Entrée 4 euros.

Renseignements: service de la Communauté française - Sylvie Allentin - 02.423.13.53.

La chanson française en live

Olivia Le Clercq revient avec un concert d'une heure et quatre musiciens.

Bon à savoir: ce concert sera enregistré. Et si la qualité sonore de l'enregistrement le permet, tout cela risque de finir sur un album cd « live ». Alors, si vous voulez que vos encouragements puissent s'entendre, courez au Centre Armillaire. Vous ne le regretterez pas!!!

Olivia Le Clercq chante Concert captation

le 11 septembre à 21h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 8 euros

Infos: Centre Culturel de Jette - 02.426.64.39

Thé-dansant

L'Entresort, théâtre pour les seniors, propose son thé-dansant de rentrée, animé par Mr Higgins et les comédiens de l'Entresort.

Le 24 septembre à 14h30

au pavillon Wouters (rue Wouters 12)

Renseignements au 02.756.04.07

Le Café des Parents

Tous les lundis de 19h à 21h30, accueil, échange, rencontre et débat

10 septembre: "En dehors de l'école: où vont-ils? Que font-ils? Que vivent-ils?"

17 septembre: "Violence et racket à l'école"

1er octobre: "Stressés les ados?"

au Centre culturel Le Fourquet (place de l'Eglise 15 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe)

Renseignements: Planning familial Jette - 02.426.06.27 - lecafedesparents@hotmail.com

Bourse aux vêtements

Du 1er au 3 octobre, la Ligue des Familles organise une bourse aux vêtements d'hiver pour les enfants de 0 à 16 ans.

Lieu: place Cardinal Mercier 10. Vous pourrez déposer vos vêtements les 1er et 2 octobre après avoir pris rendez-vous au 02.427.22.42 (n'appellez que les 24 et 27 septembre, de 19h à 20h30).

La vente aura lieu le mardi 2 octobre de 19h à 21h et le 3 octobre de 9h30 à 15h.

Cours de djembé

Ces cours se donnent au collège Saint-Pierre de Jette (rue Léon Théodore 153) et s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux personnes ayant déjà une expérience.

Le mardi en périodes scolaires (dès le 18 septembre 2007)

Pour les débutants, de 18h à 19h15

Pour les expérimentés, de 19h15 à 20h30.

Prix: 100 EUR pour une période de 11 semaines de cours (minimum six participants).

Renseignements et inscriptions: 0479.45.38.93

Devenez un expert du compostage

Dans le cadre des "Rendez-vous nature et compost", Bruxelles Environnement - IBGE organise une série de séances pratiques et théoriques sur le compostage.

Toutes les séances se dérouleront à l'auberge de jeunesse Jacques Brel (rue de la Sablonnière 30 à 1000 Bruxelles).

Judi 4 octobre de 19h30 à 22h: Le compostage (séances théoriques et pratiques)

Pourquoi et comment composter? quelles sont les différentes techniques? Quelles sont les solutions pratiques aux problèmes les plus courants?

Renseignements: Bruxelles Environnement-IBGE - 02.775.75.75 - info@ibgebim.be

La ludothèque Diabolo fête ses 10 ans

Le 22 septembre, la ludothèque Diabolo soufflera ses 10 bougies. Qui dit anniversaire dit fête, surprises, jeux,...

Une matinée portes ouvertes est organisée pour l'occasion. Découvrez ou retrouvez ce lieu enchanteur qui s'est enrichi de nombreux jeux passionnants pour le plaisir des petits et des grands.

Concours, animations par un professionnel du jeu, verre de l'amitié,...

Les 10 ans de Diabolo

le 22 septembre de 10h à 12h



Le service communal des Seniors vous propose...

Cela se fête!

Vendredi 7 septembre:

Visite guidée de l'Atomium + repas dans la sphère supérieure

L'Atomium a fait peau neuve et accueille à nouveau le public. Au programme de cette excursion à la (re)découverte de cet emblème bruxellois: la visite de 5 des 9 boules.

Attention, cette visite implique l'ascension ainsi que la descente de nombreuses marches d'escalier.

Après la visite guidée, un bon repas vous sera servi dans la sphère Lola Bobesco.

Cette excursion n'est pas limitée aux seniors. Vous pouvez donc y participer avec vos enfants ou petits-enfants ou des connaissances qui ne seraient pas encore seniors.

Rendez-vous à 9h15, place Cardinal Mercier.

Prix: incluant l'entrée, le guide, le transport en autocar, le repas + un forfait boissons

Seniors: 40 EUR

Adultes non-seniors: 43 EUR

Jeunes de 12 à 18 ans: 36 EUR

Enfants moins de 12 ans: 22 EUR

Jeudi 27 septembre:

Thé-dansant

Ce thé-dansant est organisé en collaboration avec le moniteur du cours de danses de salon pour les seniors qui a lieu tous les mardis. La sonorisation et l'ambiance musicale seront assurées par Papy Aldo. Cette activité se déroulera dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).

Prix: 5,50 EUR comprenant les boissons et une pâtisserie.

Les réservations se font auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - bureau 042 - entresol). Le bureau est ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 11h30 ainsi que le jeudi entre 14h et 15h30.

Afin de vous garantir une gestion efficace et un accueil optimal, veuillez téléphoner avant votre passage au service des Seniors.

Tél. 02.423.12.66 (Patricia Hellem) - Email: phellem@jette.irisnet.be

ATTENTION : Il ne sera pas possible de faire de réservation du 12 septembre au 21 septembre inclus.

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, officier de l'Etat civil (02.423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).



Félicitations...

... à Gertrud Küppers. Elle a fêté son 100ème anniversaire le 9 juillet 2007.

... aux époux Baugnee - Dewisch. Ils ont célébré leurs noces d'or le 14 juillet 2007.

... aux époux Vincent - Deflandre. Ils ont célébré leurs noces d'or le 14 juillet 2007.

... aux époux Van Damme - Deussen. Ils ont célébré leurs noces de diamant (60 ans de mariage) le 25 juillet 2007.

... aux époux Maufort - Bruaux. Ils ont célébré leurs noces d'or le 11 août 2007.

... à Jeanne Van Geert. Elle a fêté son 100ème anniversaire le 16 août 2007.

Fêtes de la Communauté française

Le Rallye Chantons français passe à Jette et c'est gratuit !

"Chantons français!" est un rallye de concerts qui passe par des cafés-théâtres bruxellois. Il vous entraîne dans une vingtaine de lieux où convivialité et découverte artistique vont de pair, au travers d'une programmation de chanson smêlant des révélations belges, des surprises francophones et des artistes dont la cote d'amour auprès du public ne cesse de grandir. Sur tous les rythmes, le français s'y chante avec humour, révolte ou poésie, sensibilité et vitalité tous les jours.

Laissez-vous guider par des enchanteurs. Tous les concerts sont gratuits!

Le programme complet est disponible dans tous les lieux participants et sur le site www.la_biennale.be

Rallye "Chantons français" à Jette le dimanche 30 septembre

3 artistes, 6 concerts de 40 minutes

- à 16h: Guillaume Ledent au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
- à 18h: Guillaume Ledent au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
- à 19h: Leonie Lob au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)
- à 20h: Sacha Toorop au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
- à 21h: Leonie Lob au Rayon vert (rue Van Huyneghem 32)
- à 22h: Sacha Toorop au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Renseignements: 02.426.64.39

Dernière occasion de chiner !

La saison des brocantes touche à sa fin. Les chineurs s'en sont déjà donné à cœur joie. Seul un rendez-vous figure encore à l'agenda du mois à venir. Ne manquez pas la dernière occasion estimable de battre le pavé jettois, à la recherche d'un bibelot unique.

Brocante "Vanderborcht"

15 septembre 2007 de 8h à 20h

Rue Vanderborcht

Emplacement: 10 EUR

Renseignements: 0477.974.311 ou 0477.749.142





Deviens acrobate ou jongleur avec l'Atelier de cirque

Tu as toujours rêvé de devenir acrobate, jongleur ou trapéziste? L'Atelier de cirque t'aidera à réaliser ton rêve.

Du 14 septembre 2007 au 27 juin 2008, les jeunes et les enfants de 8 ans au moins peuvent participer à l'Atelier de cirque chaque vendredi de 17h à 18h30. Cette initiative de L'Abordage aura lieu dans le quartier Essegem. L'inscription coûte 50 EUR pour toute l'année.

Renseignements:

L'Abordage - mercredi de 11h à 13h - rue J. Lahaye 169 - 02.425.87.86

Espace Locataire - lundi de 16h30 à 18h30 - rue J. Lahaye 294

E-mail: labordage169@hotmail.com

Académie communale "G.H. Luytgaerens" de Jette Laissez s'exprimer la fibre artistique qui sommeille en vous

L'enseignement communal à Jette touche également les arts. L'académie initie jeunes et moins jeunes à la musique, la danse et l'art de dire. Quelques



800 élèves s'y inscrivent chaque année et s'y retrouvent pour partager leur enthousiasme et suivre les cours qu'ils ont choisis. Des professeurs diplômés mettent ces arts à la portée de tous, en font découvrir les richesses et savourer les plaisirs.

Le spectacle pluridisciplinaire, les spectacles consacrés à la danse ainsi que les auditions organisées régulièrement à l'abbaye de Dieleghem rencontrent un vif succès. Autant d'occasions qui permettent d'enrichir les cours par des collaborations entre les 3 disciplines, de s'éloigner de l'académisme pour plonger dans un enseignement vivant qui prend en compte les exigences techniques et motive les élèves à s'investir et se dépasser pour présenter des spectacles de qualité.

Les inscriptions se font en septem-

bre, du lundi au vendredi de 16h30 à 19 h ainsi que le mercredi à partir de 15 h.

Musique: cours pour enfants et adultes

- Ateliers d'éveil musical pour les petits (de 4 à 6 ans): Ateliers "Arc-en-Ciel" organisés par l'Amicale de l'académie. Initiation à la musique par le biais de chansons, d'exercices rythmiques, de jeux,...

- Formation musicale pour enfants (à partir de 7 ans) et pour adultes. Ensemble instrumental ou jazz, chant d'ensemble, rythmique - expression corporelle, histoire de la musique, écriture musicale, informatique musicale.

- Instruments de musique pour enfants (à partir de 7 ans) et adultes.

Chant, flûte à bec, cor, piano, guitare classique, violon, flûte traversière, cornet, clavecin, guitare rock, alto, clarinette, trompette, orgue, guitare, violoncelle, saxophone, trombone, percussions d'accompagnement.

Danse: classique (dès 6 ans), contemporaine (dès 7 ans), jazz (dès 9 ans).

Théâtre: cours pour enfants (dès 8 ans) et adultes.

Diction, ateliers-spectacles, déclamation, art dramatique.

Académie communale "G.H. Luytgaerens"

Cours de musique, danse, arts de la parole et théâtre

Rue du Saule 1

Tél.: 02.426.35.56 - e-mail: acajette@skynet.be

Cours communaux de Promotion sociale J.L. Thys Apprendre les langues en cours du soir et du jour

A la recherche d'un emploi ? Un examen en perspective ? Besoin de rafraîchir vos connaissances ? Envie de parler une autre langue ?...

Il y a 36 bonnes raisons pour se lancer dans l'apprentissage d'une langue. Les cours communaux de Promotion sociale J.L. Thys, organisés avec le soutien de l'échevin de l'Enseignement francophone Merry Hermanus, proposent un large éventail de cours de langue en soirée et durant la journée. Des cours d'habillement sont également prévus au programme.

En soirée :

Néerlandais - anglais - espagnol - français - habillement

Deux soirées par semaine, de 18h30 à 21h40 (selon le niveau)

Italien - allemand - chinois

Une soirée par semaine, de 18h30 à 21h40

En journée :

Français pour débutants - néerlandais pour débutants

Deux matinées ou deux après-midi

par semaine

Date de la rentrée scolaire : lundi 3 septembre 2007

Inscriptions : septembre 2007

Accès : STIB (18, 19, 49, 53, 81, 94 et métro Pannenhuis) ou train (gare de Jette)

Cours communaux de Promotion sociale J.L. Thys

Rue Essegem 101 à 1090 Jette

Tél. 02.427.07.57

- promsoc.jlthys@jette.irisnet.be

Du 20 au 23 septembre et du 4 au 7 octobre

Festival

“Un autre regard sur l’Afrique”

Femmes africaines entre tradition et modernité



En février 2006, le Centre culturel de Jette organisait, en collaboration avec le Cirrfapa (Projet Baobab), un premier festival tourné vers le continent africain. Pour sa 2ème édition, le festival “Un autre regard sur l’Afrique” se consacre à la Femme en Afrique subsaharienne. Quels sont ses droits, son rôle, sa place... hier, aujourd’hui, demain?



Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Le jeudi 20 septembre

19h30: restauration africaine

20h30: projection du film “Moolaadé” de Ousmane Sembene (Sénégal)

Un hommage à un grand cinéaste sénégalais mais aussi à l’engagement de son œuvre consacrée à dénoncer la colonisation, les intolérances religieuses, la condition de la femme,... “Moolaadé” traite de l’excision.

Le film sera suivi d’un débat.

Invités: Carine Leclercq (Bureau de liaison du cinéma de l’espace francophone); Khadidiatou Diallo (présidente du Gams et femme de l’année 2005); un(e) représentant(e) d’Amnesty International; un(e) représentant(e) du CNCD; une représentante de “Le monde selon les femmes”; Manou Gallo (musicienne ivoirienne); Dames d’Amour (chanteuses malgaches); Aminata Wanga (danseuse burkinabé)...

Entrée: 2,50 EUR

Le vendredi 21 septembre

19h30: restauration africaine

20h30: concert “La Sanza”

4 hommes et 2 femmes chantent en mongo, luba, swahili, bougent aux sons d’instruments réalisés avec du matériel de récupération.

Le concert sera suivi d’un débat: “Etre femme et artiste au Congo...”

Entrée: 8 EUR, 5 EUR pour Article 27

Le samedi 22 septembre

19h30: restauration africaine

20h30: spectacle de danse “Transeen -Danse”

Un spectacle né de la rencontre de danseurs d’origines très diverses. A partir de leurs parcours, leurs cultures respectives, ils se questionnent sur les rapports Nord/Sud, les inégalités sociales, les conflits au travers du langage du corps.

Le spectacle sera suivi d’un débat.

Entrée: 8 EUR, 5 EUR pour Article 27

Le dimanche 23 septembre

19h30: restauration africaine

20h30: concert des Dames d’Amour

La culture musicale de Madagascar ne pouvait pas être mieux portée que par les voix graves, puissantes aux accents de blues de ces 4 chanteuses. Un voyage initiatique pour découvrir la beauté des compositions résolument engagées vis à vis des femmes et des enfants de Madagascar.

Le concert sera suivi d’un débat.

Entrée: 8 EUR, 5 EUR pour Article 27

Le jeudi 4 octobre

19h30: restauration africaine

20h30: concert de jazz “Ya’ Kongo”

Ce groupe joue des compositions personnelles inspirées des rythmes et des mélodies du Congo.

Le concert sera suivi d’un débat.

Entrée: 8 EUR, 5 EUR pour Article 27

Au Rayon vert (rue Van Huyneghem 30-32)

Le samedi 6 octobre

19h30: restauration africaine

20h30: spectacle “Un fou noir au pays des blancs” de Pie Tshibanda

Avec humour et sensibilité, l’artiste raconte son parcours du combattant comme candidat réfugié politique confronté aux rouages compliqués, parfois humiliants et souvent absurdes des administrations mais aussi les difficultés de communication avec les individus, simplement parce que les codes culturels sont différents.

Le spectacle sera suivi d’un débat avec l’artiste

Entrée: 10 EUR, 8 EUR pour Article 27

Le dimanche 7 octobre

16h: - “La mère des contes” par Ria Carbonez et Mama Claudine Mambu

Ria Carbonez, accompagnée d’une musicienne, conte l’universalité des relations entre hommes et femmes à travers des contes africains, palestiniens, français, nord américains...

-“Kin lue à deux voix” par Bibish Mumbu et Lye Yoka

Deux voix kinoises (une femme et un homme) pour témoigner de la vie quotidienne dans “la plus africaine des villes d’Afrique”.

18h: projection du documentaire “Manou Gallo, femme de rythme” de Jean Philippe Martin pour illustrer de manière originale le débat sur le rôle, la place et les droits de la femme africaine hier, aujourd’hui demain.

Invités: Suzanne Monkassa (Présidente du CCAB); Kadidiatou Diallo (présidente du Gams et femme de l’année 2005); un(e) représentant(e) d’Amnesty International; un(e) représentant(e) du CNCD; une représentante de “Le monde selon les femmes”; une représentante de l’Union des femmes africaines; Dames d’Amour (chanteuses malgaches); Aminata Wanga (danseuse burkinabé); Elise Wetoto...

Entrée: 5 EUR, 8 EUR pour Article 27

20h: souper de clôture du festival (repas congolais)

Prix: 15 EUR

Prix global pour spectacle, débat et souper: 20 EUR

Une production du Centre Culturel Armillaire de Jette et du Rayon Vert en collaboration avec le Cirrfapa (Centre de rencontres, recherches et formations artistiques pour l’Afrique: projet Baobab).

Partenaires: Oxfam Magasins du monde, Ca passe par ma commune, Soukiriä, Amnesty International (groupe 49), Mabele Ya Bisso (Congo-province de l’Equateur), Dames d’Amour Madagasikara...

Deux expositions de peinture

- au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Du 21 au 23 septembre, huit peintres exposent: Leticia Mahoungou Crolle, Annie Moundzota N’Dieye, Florence M’Bilampassi, Gastineau Massamba, Jonas Boboma Mionzo, Sylvestre Mangouandza, Jacques Iloki, Ehud Makoumbou.

Malgré la précarité de leur condition et la difficulté de se faire reconnaître, des artistes continuent à exprimer leur vision du monde et de la femme, à travers une oeuvre personnelle et originale.

- au Rayon vert (rue Van Huyneghem 30-32)

Rhode Bath-Schéba Makoumbou, 31 ans, est née à Brazzaville. Initiée à la peinture dès sa plus tendre enfance, cette artiste peint et sculpte le quotidien, des femmes surtout. Une jeune artiste de son temps, soucieuse de mettre en valeur son identité culturelle et la richesse de ses racines, à découvrir du 21 septembre au 7 octobre.

Renseignements: 02.420.21.26



Journées du Patrimoine Lumière et éclairage 15 & 16 septembre

Le thème choisi pour la 19ème édition des Journées du Patrimoine est "Lumière et éclairage". Comme chaque année, de prestigieux bâtiments vous ouvriront leurs portes.

La lumière a toujours joué un rôle primordial dans la conception des bâtiments, indépendamment de leur fonction ou de leur style architectural. Les Journées du Patrimoine 2007 de pénétrer dans des endroits plus ou moins connus, publics ou privés. La lumière, qu'elle soit naturelle ou artificielle, constitue le fil rouge qui lie églises, centres commerciaux, ateliers d'artistes, théâtre, bâtiments publics, habitations privées, constructions industrielles,...

Un programme vous aide à vous y retrouver dans le dédale des 84 lieux participants et des 45 différentes activités organisées à Bruxelles le week-end des 15 et 16 septembre. Cette brochure est disponible à l'accueil de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100) durant les heures d'ouverture de l'administration.

Exposition "Passage de lumière"

à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem jusqu'au 30 septembre

La lumière naturelle constitue un élément primordial dans la conception architecturale et dans l'orientation d'un bâtiment. Qu'elle pénètre par les fenêtres ou par des coupôles, elle varie et permet un ressenti différent d'un intérieur à l'autre. La lumière artificielle, quant à elle, joue un rôle prépondérant dans la perception de la cité et la valorisation de son patrimoine architectural public ou privé.

De l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem à La Maison communale, en passant par plusieurs églises, l'exposition "Passage de lumière" mettra en valeur plusieurs bâtiments jettois par le biais de nombreuses photographies prises de jour comme de nuit.

Les professeurs de l'académie de musique donneront deux concerts le dimanche 16 septembre à 14h et à 16h.

Exposition "Passage de lumière"

jusqu'au 30 septembre (du mardi au vendredi de 14h à 17h et le week-end de 10h à 18h. Fermé le lundi) à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Renseignements: Abbaye de Dieleghem - 02.479.00.52

La Maison communale et des églises jettoises ouvrent leurs portes

A l'occasion des Journées du Patrimoine, La Maison communale et différentes églises ouvriront leurs portes et accueilleront le public.

Depuis juin 2005, l'administration communale a investi ce qui fut l'institut Don Bosco. Ce bâtiment majestueux du début du 20ème siècle est resté vide pendant de nombreuses années. Racheté par la commune de Jette, il a été rénové de fond en comble et est désormais La Maison communale. Visitez-la les samedi 15 et dimanche 16 septembre de 10h à 18h.

Ce même week-end, de 14h à 17h, vous pourrez également visiter les églises Saint-Pierre (place Cardinal Mercier), Notre-Dame de Lourdes (avenue ND de Lourdes), Saint-Joseph (rue Soetens), de la Grotte Notre-Dame de Lourdes (296, rue Léopold Ier) et de la Madeleine (avenue de Jette 225).

62ème salon Jecta

Voici plus de 60 ans déjà, un cercle d'artistes en arts plastiques voyait le jour à Jette. Depuis, le Cercle d'Art Jecta cultive une longue tradition d'expositions sur le territoire jettois. La prochaine d'entre elles se déroulera à la salle communale des Fêtes du 15 au 23 septembre 2007. Cette exposition regroupera différentes formes d'art, du dessin, de la peinture, de la sculpture.

Ce sera pour le Cercle d'Art Jecta l'occasion de rappeler les noms de quelques-uns de ses membres les plus connus. Citons René Magritte (du

temps où il habitait rue Essegem à Jette), Jan Verdoodt (peintre surréaliste bien Jettois qui est aujourd'hui mieux connu aux Etats-Unis qu'à Bruxelles) ou encore, plus proche de nous, Remy Smits. Certains d'entre eux sont restés fidèles au mouvement durant toute leur carrière artistique, d'autres n'y ont fait qu'un bref passage.

Une dizaine d'artistes (trois artistes invités et les membres du Cercle d'Art Jecta) espère vous faire avoir beaucoup de coups de coeur lorsque vous visiterez cette exposition.

62ème salon du Cercle d'Art Jecta

à la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

du 15 au 23 septembre 2007

Ouvert du mardi au samedi de 14 à 18h, le dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Vernissage le 14 septembre de 19h à 21h

Renseignements: Georges Pétré - tél.: 02.427.73.07

